

10 Port-Gentil

Œuvres de bienfaisance

De l'eau potable aux habitants de la Cité perdue



Pascal Houangni Ambourou, le donateur.



Forage d'un puits pour l'adduction en eau potable au quartier la Cité perdue.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

PENSER aux autres, c'est leur donner la possibilité de goûter à un peu de bonheur. Altruiste malgré ces temps difficiles, Pascal Houangni Ambourou sème l'amour un peu partout à Port-Gentil, à travers ses nombreux élans de solidarité.

Dernières actions en date de ce fils du terroir, au bénéfice des populations de la Cité perdue – cadre construit à une époque lointaine par la Compagnie forestière du Gabon (CFG) devenue Corà Wood pour y loger ses travailleurs – la dotation des lampadaires solaires et un

forage pour la fourniture d'eau potable qui faisaient défaut dans cette... "cité perdue". C'est le résultat d'une promesse qu'il avait faite aux riverains que, par expérience, nombreux avaient qualifiée de "simple profession de foi". Au prétexte que rares sont les hommes politiques qui tiennent à leurs paroles. Mais c'était sans connaître l'homme qui, à l'image de son mentor, le président de la République, fait ce qu'il dit. Voilà qu'à peine élu député (en attendant la confirmation par les instances habilitées) du premier arrondissement, il est allé matérialiser ses propos. Suscitant ainsi l'admiration des habitants de ce coin de Port-Gentil, situé non loin du lycée technique Jean-Fidèle



Vue des dix lampadaires solaires offerts par le ministre Houangni.

Otando. On se rappelle, en effet, que lors d'une descente en ces lieux, Pascal Houangni Ambourou avait remarqué que les compatriotes qui y vivent éprouvaient d'énormes difficultés à se ravitailler en eau potable.

Pis, que leur bien-être n'était qu'une vue de l'esprit, au regard de la kyrielle de maux minant leur quotidien : manque d'eau, d'éclairage public, rues impraticables, etc. En plus du forage pour l'adduction en eau pota-

ble, dix lampadaires solaires ont été implantés. Et, cerise sur le gâteau, à l'endroit de leur progéniture, Pascal Houangni Ambourou a aussi remis plusieurs kits scolaires pour soulager les parents d'élèves. Sans oublier la dotation (aussi) des layettes, des débroussailleuses, des bottes et autres matériels.

Devant un tel "déploiement de bonté", les riverains, par le canal de leur porte-parole, Sévère Assoumou, a tressé des lauriers à leur bienfaiteur. Lequel, à son tour, s'est dit touché par leurs mots aimables. Non sans préciser que « ce geste de solidarité a pu voir le jour grâce à la vision éclairée du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Les actes posés s'inscrivent

bien entendu dans le droit fil de sa politique de l'égalité des chances. C'est ma manière d'assister les plus démunis, sous quelques formes possibles. Pour cela, je rends un hommage appuyé au chef de l'Etat qui m'a donné l'opportunité de pouvoir déployer, à ma manière, sa vision républicaine de construction du pays.»

Faisant d'une pierre deux coups, le néo député a mis à profit cette occasion pour remercier les populations du premier arrondissement pour son éléction. « Je voudrais vous remercier pour ce score de 83,15%. Par celui-ci, vous m'avez démontré combien vous m'appréciez et comptez sur moi. Je ne vous décevrai pas », a-t-il promis.

Office national de l'emploi/Présentation du Fonds "ONE-Entreprendre"
Un projet pour assurer l'auto-emploi

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

La présentation qui a été faite hier dudit projet par le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE) Hans Landry Ivala, a permis d'en savoir un peu plus.

L'INSTITUT du pétrole et du gaz de Port-Gentil a servi de cadre, hier, à la présentation du projet "Fonds ONE-Entreprendre" par le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE) Hans Landry Ivala. En présence de plusieurs partenaires ayant consenti à accompagner le "Contrat d'apprentissage jeunesse" (CAJ).

« "ONE-Entreprendre" est le fruit des ressources issues des frais de gestion supportés par les employeurs signataires d'une convention de partenariat dans le cadre du Contrat d'apprentissage jeunesse (CAJ). Il est



Le directeur général de l'ONE, Hans-Landry Ivala, lors de la présentation du projet.

exclusivement alimenté par une provision de 5% des frais de gestion et de 18% de l'allocation versée au stagiaire. Ce fonds a donc pour objectif de mettre à la disposition des demandeurs d'emploi, souhaitant s'orienter vers l'auto-emploi, un accompagnement spécifique pour le financement de leurs Activités génératrices de revenus (AGR)», a indiqué le directeur général de l'ONE. En clair, l'initiative vise, entre autres, à « mettre à la dis-

position des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire traditionnel des frais pour créer leur propre entreprise et donc leur propre emploi, grâce à ce mécanisme», a précisé Hans Landry Ivala. Non sans ajouter que les principaux bénéficiaires de ce projet sont les demandeurs d'emploi, notamment ceux inscrits dans les registres de l'ONE, mais aussi les jeunes déscolarisés, ceux peu qualifiés, sans oublier les "chômeurs



Photo de famille des participants et autres partenaires au projet "ONE-Entreprendre".

de longue durée», les anciens demandeurs d'emploi disposant d'une expérience en Travaux personnels encadrés (TPE), de même que les licenciés économiques, en l'occurrence ceux pris en charge dans le cadre d'un plan social en accord avec l'ONE. Toutefois, a-t-on appris, les projets qui seront financés par le fonds "ONE-Entreprendre" sont ceux qui s'inscriront dans les domaines identifiés par le Plan stratégique Gabon

émergent (PSGE), dans lequel on retrouve les trois piliers du programme de société du président Ali Bongo Ondimba, notamment le "Gabon vert", le "Gabon industriel" et le "Gabon des services". Selon le directeur général de l'ONE, ce projet, déjà louable à bien des égards, sera effectif dans les provinces du pays où l'Office national de l'emploi a une représentation locale : l'Estuaire, le Haut-Ogooué, la Nyanga, l'Ogooué-Mari-

time et le Woleu-Ntem. Dans les autres provinces – dans le cadre de sa politique d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelles des demandeurs d'emploi – il a déclaré que le Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelles (FIR) mettra à la disposition d'un organisme bancaire ou d'un établissement de micro-finance (EMF) local « un fonds de garantie pour financement des Activités génératrices de revenus de ces publics cibles.»

Le partenaire financier, qui sera sélectionné, aura ainsi pour mission d'accompagner le FIR dans l'octroi de crédits d'amorçage destinés aux promoteurs éligibles. A ce sujet, pendant l'exposé, l'assistance a justement été édifiée sur le schéma constitutif dudit fonds. A savoir sur la procédure de sélection, le financement des microcrédits, les différents dispositifs d'accompagnement à l'auto-emploi. Et, enfin, les résultats attendus.